

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2021

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1364

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 36

À la seconde phrase de l'alinéa 48, substituer aux mots :

« vingt-quatre mois »

les mots :

« deux ans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.